

Commune de Cudrefin



Rapport de la commission des Finances

Référence au **préavis No 100-2025** :
Etude pour optimiser l'accès à la déchetterie

Membres de la commission :

Roland Pfister
Sylvain Baumann
Arnaud Heiniger
Didier Gattlen
Alexandre Grossu

Conseil du 2 octobre 2025

La commission, composée de Didier Gattlen, Arnaud Heiniger, Alexandre Grossu et Roland Pfister, chargée de l'étude du préavis 100-2025 s'est réunie le 17.09.2025 à l'Hôtel de Ville.

Cette séance a eu lieu en présence de Richard Emmenegger, Christine Carrel et Pierre Roth. Nous les remercions pour les explications fournies et les réponses à nos questions.

Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet de solliciter un crédit destiné à mandater un bureau spécialisé pour l'aménagement d'une nouvelle infrastructure routière pour l'accès à la déchetterie

Remarques

La commission a bien compris que les habitants des villas du chemin huitante revendiquent le passage pour la déchetterie depuis le croisement Vers-chez-Jacot.

Pour information la commission fait remarquer que ce passage existait avant la construction de ce quartier.

Le préavis propose 2 variantes pour cet aménagement.

La variante 1 avec un circuit depuis derrière la zone artisanale mais avec la modification du pont sur le ruisseau de Montet.

La deuxième variante passerait par le chemin de traverse après le petit bois, mais celui-ci n'est pas bétonné jusqu'au chemin huitante.

Mis à part le prix de l'étude de 49'030.-, la municipalité a demandé au bureau NPPR une estimation de coût pour ces travaux, celle-ci, qui ne paraît pas dans ce préavis, est de environ 220'000.-

La commission estime que le tracé de la variante 1 reste le meilleur mais que la transformation du pont sur le ruisseau de Montet n'est pas nécessaire, car pour les voitures, les camionnettes et même avec des remorques le passage du pont existant est praticable.

Pour le passage des poids lourds, il avait été décidé lors de la construction de l'exploitation agricole voisine à la déchetterie, que ceux-ci passaient dans les 2 sens uniquement sur le chemin bétonné qui relie la déchetterie à la route principale

Rapport rédigé par Roland Pfister

La commission estime que la somme de 269'000.- est trop onéreuse juste pour améliorer l'accès à la déchetterie.

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis et reçu les explications nécessaires, la commission recommande à l'unanimité aux membres du Conseil :

De refuser le préavis tel que présenté et demande à la municipalité de faire chiffrer uniquement la signalisation nécessaire à la variante N°1.

Roland Pfister
Conseiller communal



Sylvain Baumann
Conseiller communal



Alexandre Grossu
Conseiller communal



Arnaud Heiniger
Conseiller communal

Didier Gattlen
conseiller communal

